

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01870
Numéro SIREN : 882 019 110
Nom ou dénomination : SYNAPS

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/048360

COMPTES ANNUELS

SYNAPS
4 Rue DE LA REPUBLIQUE
69001 LYON 1ER ARRONDISSEMENT

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

RCS Lyon : **882 019 110**

Certifié conforme à nos écritures comptables.
Fait à Lyon le 30/06/2022



Le Président : Florian LE GOFF

SOMMAIRE

Etats financiers	3
Bilan	4
Bilan	5
Détail du bilan simplifié	6
Bilan comparatif	9
Compte de résultat	10
Compte de Résultat	11
Détail du compte de résultat	13
Compte de Résultat comparatif	16
Annexe	17
Charges à Payer	18
Produits et avoirs à recevoir	19
Ventilation de l'effectif de l'entreprise	20
Capital social	21
Filiales et participations	22
Principes comptables, méthodes d'évaluation	24
Charges et Produits Constatés d'Avance	25
Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères	26
Immobilisations – Amortissements	27
Crédit-bail immobilier	28
Crédit-bail mobilier	29
Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	30
Transfert de charges	31
Provisions Inscrites au Bilan	32
Etats de gestion	33
Soldes Intermédiaires de Gestion	34
Détail des Soldes Intermédiaires de Gestion	35
Tableaux de financement	38
Capacité d'autofinancement	39
Emplois et Ressources	40
Ratios	41
Résultats sur les 5 derniers exercices	44
Actif réalisable & disponible Passif exigible	45
Liase fiscale	46

ETATS FINANCIERS

Bilan

BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net 2021	Montant net 2020
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	350 000		350 000	
Immobilisations corporelles	24 733	4 694	20 039	4 764
Immobilisations financières	353 453		353 453	
Actif immobilisé	728 186	4 694	723 491	4 764
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 312		12 312	
Créances clients et comptes rattachés	548 061		548 061	24 400
Autres créances	118 401		118 401	9 635
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	238 224		238 224	48 081
Charges constatées d'avance	4 704		4 704	
Actif circulant	921 701		921 701	82 116
TOTAL GÉNÉRAL	1 649 887	4 694	1 645 193	86 880

Passif

Rubriques	Montant net 2021	Montant net 2020
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 905	
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	718 015	4 005
Provisions réglementées	303	83
Capitaux propres	723 323	5 089
Provisions pour risques et charges		
Autres emprunts et dettes assimilées		7 324
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	313 042	51 300
Autres dettes	608 827	23 167
<i>Dont comptes courants d'associés de l'exercice N</i>	<i>58 182</i>	
Produits constatés d'avance		
Dettes	921 870	81 791
TOTAL GÉNÉRAL	1 645 193	86 880

DETAIL DU BILAN SIMPLIFIE

Rubriques	01/01/2021	20/02/2020	Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	Montant	%
	12	10		
Autres immobilisations incorporelles	350 000		350 000	
203 Frais de recherche et de développement	350 000		350 000	
Immobilisations corporelles	20 039	4 764	15 275	320,65
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	24 733	5 522	19 211	347,89
28183 Amort Materiel de bureau	(4 694)	(758)	(3 936)	-518,93
Immobilisations financières	353 453		353 453	
273 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	343 193		343 193	
2755 Cautionnements	10 260		10 260	
Actif immobilisé	723 491	4 764	718 728	15 087,59
Avances et acomptes versés sur commandes	12 312		12 312	
4091 Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes	12 312		12 312	
Créances clients et comptes rattachés	548 061	24 400	523 661	2 146,15
4113DOS 3DOS INC	5 766		5 766	
411APX APX		6 000	(6 000)	-100,00
411ININITYSKIES INFINITY SKIES DREAM FUEL GAMES	7 196		7 196	
411ITHEUM ITHEUM LTD	3 539		3 539	
411LOOPSVENT LOOPS VENTURE LUNA LAUNCHER	3 539		3 539	
411MOONBEAM FOU MOONBEAM Foundation	10 146		10 146	
411QORPO QORPO	5 294		5 294	
411SOLUTIONS SOLUTIONS LAB	8 126		8 126	
411TERRAFORM TERRAFORMS LAB	7 085		7 085	
411THORSTATER THORSTARTER CHAOS RESEARCH	3 981		3 981	
411TURUKO TURUKO TECHNOLOJI		3 000	(3 000)	-100,00
411XEROX xerox	8 400	8 400		
416 Clients douteux ou litigieux		16 000	(16 000)	-100,00
4181 Clients - Factures à établir	484 989		484 989	
491 Dépréciations comptes de clients		(9 000)	9 000	100,00
Autres créances	118 401	9 635	108 765	1 128,81
426RIWAN Frais Riwan		737	(737)	-100,00
4373 APICIL Retraites	6 445		6 445	
444 Etat - Impôts sur les bénéfices	41 486		41 486	
445621 TVA sur immobilisations 20% Débits	1 334		1 334	
445661 TVA déductible 20% Débits	5 160	343	4 817	1 405,68
4456613 TVA déductible 10% Débits	363	363		
4456614 TVA déductible 20% Encaissements	43 679	8 093	35 586	439,69

Rubriques	01/01/2021	20/02/2020	Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	Montant	%
	12	10		
44567	Crédit de TVA à reporter	9 447	9 447	
4457114	TVA collectée 20% Encaissements	599	599	
44586	Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues	9 888	9 888	
4671	Autres comptes débiteurs		100	(100)
Disponibilités	238 224	48 081	190 143	395,47
5121	Banque principale	49 259	35 981	13 278
5122	Manager one	38 582		38 582
5124	Comptes en crypto	150 383	12 100	138 283
Charges constatées d'avance	4 704		4 704	
486	Charges constatées d'avance	4 704	4 704	
Actif circulant + comptes de régularisation	921 701	82 116	839 585	1 022,44
TOTLA GÉNÉRAL ACTIF	1 645 193	86 880	1 558 313	1 793,64
Capital social ou individuel	1 000	1 000		
10131	Capital non amorti	1 000	1 000	
Réserve légale	100		100	
10611	Réserve légale proprement dite	100	100	
Autres réserves	3 905		3 905	
10688	autres reserves	3 905	3 905	
Résultat de l'exercice	718 015	4 005	714 010	17 826,36
Provisions réglementées	303	83	219	263,23
145	Amortissements dérogatoires	303	219	263,23
Capitaux propres	723 323	5 089	718 234	14 114,41
Emprunts et dettes assimilées		7 324	(7 324)	-100,00
426BERTHIER	BERTHIER Florian		852	(852)
426LEGOFF	Frais LE GOFF Florian		6 472	(6 472)
Fournisseurs et comptes rattachés	313 042	51 300	261 742	510,22
401AMAZON	AMAZON	10 741	10 741	
401BLG	Bertrand LE GOFF		3 300	(3 300)
401CHALLENGE	CHALLENGE R	25 200	25 200	
401IPROOV	I PROOV	136 070	136 070	
401SHARPSTONE	SHARPSTONE ADVISORY	2 400	2 400	
401SWIPE	SWIPE BACK	49 680	49 680	
401WESTART	WESTART	28 638	48 000	(19 362)
401YACHT	YACHT DE PARIS	985	985	
4081	Fournisseurs	59 328	59 328	
Autres dettes	608 827	23 167	585 660	2 527,95
421BERTHIER	BERTHIER Florian	3 013	3 013	
421DOUTRESSOULLDOUTRESSOULLES Rémi		3 475	3 475	

Rubriques	01/01/2021	20/02/2020	Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	Montant	%
	12	10		
421HAMADOU HAMADOU Kyllian	2 161		2 161	
421LASMI LASMI Riwan	6 042		6 042	
421LE GOFF LE GOFF Florian	3 254		3 254	
421MORIN MORIN Alexis	4 528		4 528	
421TE TE Robert	5 789		5 789	
421TEZENAS DU M TEZENAS DU MONTCEL Maud	4 089		4 089	
4282 Dettes provisionnées pour congés à payer	8 369		8 369	
4286 Autres charges à payer		9 600	(9 600)	-100,00
431 Sécurité sociale	8 980		8 980	
437 mutuelle Alan	332		332	
4372 Agirc Arcco	13 029		13 029	
4377 FISC	1 734		1 734	
4382 Charges sociales sur congés à payer	1 286		1 286	
4386 Autres charges à payer		8 400	(8 400)	-100,00
4421 Prélèvements à la source (impôt sur le revenu)	2 298		2 298	
444 Etat - Impôts sur les bénéfices		707	(707)	-100,00
445511 TVA à décaisser en France		4 460	(4 460)	-100,00
445621 TVA sur immobilisations 20% Débits			()	-100,00
44587 Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir	80 000		80 000	
447 Autres impôts,taxes et versements assimilés	250		250	
4551 LE GOFF Florian	34 373		34 373	
4552 Associé LASMI Riwan- Comptes courants	9 602		9 602	
4553 Associés Berthier Florian - Comptes courants	4 940		4 940	
4554 Hammadou Kylian	9 267		9 267	
461SSS Synaps Smart System	58 823		58 823	
4674 investisseurs en crypto	343 193		343 193	
Dettes et comptes de régularisation	921 870	81 791	840 078	1 027,10
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	1 645 193	86 880	1 558 313	1 793,64

BILAN COMPARATIF

Actif

Rubriques	31/12/2021	% du poste	% de l'actif	31/12/2020	% du poste	% de l'actif
Immobilisations incorporelles	350 000	48%	21%		0%	0%
Immobilisations corporelles	20 039	3%	1%	4 764	100%	5%
Immobilisations financières	353 453	49%	21%		0%	0%
Actif immobilisé	723 491	100%	44%	4 764	100%	0,05
Stocks		0%	0%		0%	0%
Créances	678 774	74%	41%	34 035	41%	39%
Disponibilités	238 224	26%	14%	48 081	59%	55%
Actif circulant	916 997	100%	56%	82 116	100%	0,95
Comptes de régularisation actif	4 704	100%	0%		0%	0%
TOTAL ACTIF	1 645 193		100%	86 880		100%

Passif

Rubriques	31/12/2021	% du poste	% du passif	31/12/2020	% du poste	% du passif
Capital social ou individuel	1 000	0%	0%	1 000	20%	1%
Résultat de l'exercice	718 015	99%	44%	4 005	79%	5%
Autres capitaux propres	4 308	1%	0%	83	2%	0%
Capitaux propres	723 323	100%	44%	5 089	100%	0,06
Provisions / risques et charges			0%			0%
Emprunts et dettes financières		0%	0%	7 324	9%	8%
Autres dettes	921 870	100%	56%	74 467	91%	86%
Dettes	921 870	100%	56%	81 791	100%	0,94
Comptes de régularisation passif			0%			0%
TOTAL PASSIF	1 645 193		100%	86 880		100%

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant 2021	Montant 2020
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	1 369 587	2 009 323	94 987
Production stockée			
Production immobilisée		350 000	
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Produits d'exploitation		2 359 323	94 987
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		1 506 666	54 384
Impôts, taxes et versements assimilés		250	
Rémunération du personnel		134 776	12 000
Charges sociales		19 193	6 000
Dotations aux amortissements		3 936	758
Dotations aux provisions			9 000
Autres charges		18 111	8 048
Charges d'exploitation		1 682 932	90 191
RESULTAT D'EXPLOITATION		676 391	4 796
Produits financiers		945	
Produits exceptionnels		42	
Charges financières		588	0
Charges exceptionnelles		261	83
Impôts sur les bénéfices		(41 486)	707
BÉNÉFICE OU PERTE		718 015	4 005

	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Abattements sur le bénéfice		

Déductions diverses		718 015
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables / Dont imputés sur le résultat :		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	01/01/2021	20/02/2020	Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	Montant	%
	12	10		
Production vendue de services	2 009 323	94 987	1 914 336	2 015,37
706 Prestations de services	639 736	29 550	610 186	2 064,93
7068 Prestations Export UE exonérées	127 390	9 237	118 153	1 279,13
7069 prestations export hors UE	1 242 197	56 200	1 185 997	2 110,32
Production immobilisée	350 000		350 000	
721 Immobilisations incorporelles	350 000		350 000	
Produits d'exploitation hors TVA	2 359 323	94 987	2 264 336	2 383,84
Autres charges externes	1 506 666	54 384	1 452 282	2 670,40
604 Achats d'Études et prestations de service	35 356	41 800	(6 444)	-15,42
6049 Achats etudes prestations développement	671 913		671 913	
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 376	2 019	(643)	-31,85
6064 Fournitures administratives	42		42	
611 Sous-traitance générale	695 914		695 914	
6132 Locations immobilières	5 290	3 627	1 663	45,85
6155 Sur biens mobiliers		832	(832)	-100,00
6161 Multirisques	193	50	143	286,52
6162 RC PRO	2 448		2 448	
61638 Assurance - Transport sur autres biens		169	(169)	-100,00
6181 Documentation générale	890		890	
6222 Commissions et courtages sur ventes	1 250		1 250	
6226 Honoraires	4 400	3 300	1 100	33,33
6227 Frais d'actes et de contentieux	454	118	336	283,70
6228 Honoraires divers	21 525		21 525	
6231 Annonces et insertions	1 104		1 104	
6251 Voyages et déplacements	6 642	635	6 007	946,13
6256 Missions	3 684		3 684	
6257 Réceptions	7 958	390	7 568	1 941,17
6262 Frais postaux	295		295	
6278 Autres frais et commissions sur prestations de services	5 149	444	4 705	1 059,35
6281 Concours divers (cotisations,...)		1 000	(1 000)	-100,00
6284 Frais de recrutement de personnel	40 782		40 782	
Impôts, taxes et versements assimilés	250		250	
63511 Contribution économique territoriale	250		250	
Rémunérations du personnel	134 776	12 000	122 776	1 023,13
64101 Rém Direction	22 439		22 439	
64103 Rem adm gestion	12 289		12 289	
64109 Rémunération R&D	103 614		103 614	
6411 Salaires,appointements	(8)		(8)	

Rubriques	01/01/2021 31/12/2021	20/02/2020 31/12/2020	Variation	
	12	10	Montant	%
6412 Congés payés	8 441		8 441	
6413 Primes et gratifications	(12 000)	12 000	(24 000)	-200,00
Charges sociales	19 193	6 000	13 193	219,89
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 342		1 342	
6451 Cotisations à l'URSSAF	(6 000)	6 000	(12 000)	-200,00
64511 cot direction	290		290	
64513 cot urssaf adm & gestion	1 261		1 261	
64519 Cot urssaf R&D	1 965		1 965	
6453 Cotisations aux caisses de retraites	1 595		1 595	
64531 cot retraite Direction	1 556		1 556	
64533 cot retraite adm & gestion	774		774	
64539 Cot retraite R&D	6 155		6 155	
64541 Cot assedic direction	8		8	
64543 Cot assedic adm & gestion	387		387	
64549 Cot assedic R&D	4 389		4 389	
64581 Cot autres organismes Direction	571		571	
64583 cot autres orga adm & Gestion	582		582	
64589 cot autres organismes R&D	4 319		4 319	
Dotations aux amortissements	3 936	758	3 177	418,93
68112 Immobilisations corporelles	3 936	758	3 177	418,93
Dotations aux provisions		9 000	(9 000)	-100,00
6815 Dotations aux provisions d'exploitation		9 000	(9 000)	-100,00
Autres charges	18 111	8 048	10 062	125,03
651 Redevances pour concessions,brevets,licences,marques	2 698		2 698	
6511 Redevances pour concessions,brevets,licences,marques		8 048	(8 048)	-100,00
6544 Créances des exercices antérieurs	15 500		15 500	
658 Charges diverses de gestion courante	(87)		(87)	
Charges d'exploitation	1 682 932	90 191	1 592 741	1 765,96
Résultat d'exploitation	676 391	4 796	671 595	14 003,36
Produits financiers	945		945	
756 Gains de change sur créances et dettes commerciales	945		945	
Produits exceptionnels	42		42	
78725 Amortissements dérogatoires	42		42	
Charges financières	588		588	195 930,00
656 Pertes de change sur créances et dettes commerciales	572		572	190 703,33
666 Pertes de change financières	16		16	
Charges exceptionnelles	261	83	178	213,23
68725 Amortissements dérogatoires	261	83	178	213,23

Rubriques	01/01/2021 31/12/2021	20/02/2020 31/12/2020	Variation	
	12	10	Montant	%
Impôts sur les bénéfices	(41 486)	707	(42 193)	-5 967,89
6951 Impôts dus en France		707	(707)	-100,00
6991 Produit CIR -JEI	(41 486)		(41 486)	
BÉNÉFICE OU PERTE	718 015	4 005	714 010	17 826,36

COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF

Rubriques	2021	2020	Variation
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	2 009 323	94 987	1 914 336
Production stockée			
Production immobilisée	350 000		350 000
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Produits d'exploitation	2 359 323	94 987	2 264 336
Achats de marchandises (et droits de douanes)			
Variations de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnement			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes	1 506 666	54 384	1 452 282
Impôts, taxes et versements assimilés	250		250
Salaires et traitements	134 776	12 000	122 776
Charges sociales	19 193	6 000	13 193
Dotations aux amortissements	3 936	758	3 177
Dotations aux provisions		9 000	(9 000)
Autres charges	18 111	8 048	10 062
Charges d'exploitation	1 682 932	90 191	1 592 741
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	676 391	4 796	671 595
Produits financiers	945		945
Produits exceptionnels	42		42
Charges financières	588	0	588
Charges exceptionnelles	261	83	178
Impôt sur les bénéfices	(41 486)	707	(42 193)
BÉNÉFICE OU PERTE	718 015	4 005	714 010

ANNEXE

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 328
Dettes fiscales et sociales	9 655
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	68 983

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	484 989
- Autres créances	
<i>dont avoirs à recevoir</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	484 989

VENTILATION DE L'FFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	6,00	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	6,00	

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	100 000			100 000	0,01
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	100 000			100 000	

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Détails (Renseignements concernant les filiales)	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations					
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)					
Néant					
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)					
Néant					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations					
- Filiales non reprises en A:					
a) Françaises					
Néant					
b) Etrangères					
Néant					
- Participations non reprises en A:					
a) Françaises					
Néant					
b) Etrangères					
Néant					

Suite...

Détails (Renseignements concernant les filiales)	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations					
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)					
Néant					
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)					
Néant					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations					
- Filiales non reprises en A:					
a) Françaises					
Néant					
b) Etrangères					
Néant					
- Participations non reprises en A:					
a) Françaises					
Néant					
b) Etrangères					
Néant					

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	** ans
Agencements et aménagements des constructions	** ans
Installations techniques	** ans
Matériels et outillage industriels	** ans
....	** ans

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée

c) Titres de placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur achat. En cas de cession de titres de même nature, la valeur d'entrée des titres cédés à été estimée

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

d) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

e) Provisions réglementées

Outre les provisions réglementées constituées conformément aux dispositions de la législation fiscale et les provisions pour dépréciation des postes d'actifs présentées dans les notes afférentes à ces postes, il a notamment été constitué, au cours de l'exercice, une provision de € destinée à et déterminée.....

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels pour les provisions...../d'exploitation pour les provisions...../financiers pour les provisions.....

f) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
Fresworks 2022	4 704	
TOTAL	4 704	

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

Ecart de conversion actif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances			
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation			
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL ACTIF			
En comptabilité...			

Ecart de conversion passif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances			
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation			
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL PASSIF			
En comptabilité...			

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		350 000,00		350 000,00
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	5 522,17	19 210,93		24 733,10
Immobilisations financières		353 452,65		353 452,65
TOTAL	5 522,17	722 663,58		728 185,75

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	758,47	3 935,92		4 694,39
TOTAL	758,47	3 935,92		4 694,39

CREDIT-BAIL IMMOBILIER

Rubriques	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine / Amortissements :			
Cumuls exercices antérieurs			
Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
Cumuls exercices antérieurs			
Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
A un an au plus			
A plus d'un an et cinq ans au plus			
A plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
A un an au plus			
A plus d'un an et cinq ans au plus			
A plus de cinq ans			
TOTAL			

Montant pris en charge dans l'exercice

CREDIT-BAIL MOBILIER

Rubriques	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine / Amortissements :			
Cumuls exercices antérieurs			
Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
Cumuls exercices antérieurs			
Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
A un an au plus			
A plus d'un an et cinq ans au plus			
A plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
A un an au plus			
A plus d'un an et cinq ans au plus			
A plus de cinq ans			
TOTAL			

Montant pris en charge dans l'exercice

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Rubriques	Montant	Taux d'amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	
Néant	
Sous total Exploitation	
Transferts de charges financières	
Néant	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Néant	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	83	261	42	303
Autres provisions réglementées				
TOTAL	83	261	42	303

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	9 000		9 000	
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	9 000		9 000	
TOTAL GÉNÉRAL	9 083	261	9 042	303

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Rubriques	31/12/2021	%	31/12/2020	%	Variation	%
Ventes de marchandises + Production	2 009 323	100%	94 987	100%	1 914 336	2015%
Ventes de marchandises		0%		0%		
Transferts charges exploitation liées à la marge commerciale		0%		0%		
Coût d'achats des marchandises vendues		0%		0%		
Marge commerciale						
Production vendue	2 009 323	100%	94 987	100%	1 914 336	2015%
Production stockée		0%		0%		
Production immobilisée	350 000	17%		0%	350 000	
Déstockage de production		0%		0%		
Production de l'exercice	2 359 323	117%	94 987	100%	2 264 336	2384%
Transferts charges exploitation liées à la Valeur Ajoutée		0%		0%		
Consommation de l'exercice en provenance de tiers	1 506 666	75%	54 384	57%	1 452 282	2670%
Valeur ajoutée	852 657	42%	40 603	43%	812 054	2000%
Subventions d'exploitation		0%		0%		
Transferts charges exploitation liées à l'E.B.E		0%		0%		
Impôts, taxes et versements assimilés	250	0%		0%	250	
Charges de personnel	153 969	8%	18 000	19%	135 969	755%
Excédent Brut d'Exploitation/ Insuffisance Brute d'Exploitation	698 438	35%	22 603	24%	675 835	2990%
Reprise s/charges d'exploitation et transferts de charges		0%		0%		
Autres produits		0%		0%		
Dotations aux amortissements et provisions	3 936	0%	9 758	10%	(5 823)	-60%
Autres charges	18 111	1%	8 048	8%	10 062	125%
Résultat d'exploitation	676 391	34%	4 796	5%	671 595	14003%
Quote part de résultat s/opérations faites en commun		0%		0%		
Produits financiers	945	0%		0%	945	
Charges financières	588	0%	0	0%	588	195930%
Résultat courant avant impôts	676 748	34%	4 796	5%	671 953	14012%
Produits exceptionnels	42	0%		0%	42	
Charges exceptionnelles	261	0%	83	0%	178	213%
Résultat exceptionnel	(219)	0%	(83)	0%	(136)	163%
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		0%		0%		
Impôts sur les bénéfices	(41 486)	-2%	707	1%	(42 193)	-5968%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	718 015	36%	4 005	4%	714 010	17826%
Produits des cessions d'éléments d'actif	945	0%		0%	945	
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	572	0%	0	0%	572	190703%
Résultat net sur cessions	373	0%	(0)	0%	373	(1 243,23)

DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Rubriques	01/01/2021	20/02/2020	Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	Montant	%
	12	10		
Production vendue	2 009 323	94 987	1 914 336	2 015,37
706 Prestations de services	639 736	29 550	610 186	2 064,93
7068 Prestations Export UE exonérés	127 390	9 237	118 153	1 279,13
7069 prestations export hors UE	1 242 197	56 200	1 185 997	2 110,32
Production immobilisée	350 000		350 000	
721 Immobilisations incorporelles	350 000		350 000	
Production de l'exercice	2 359 323	94 987	2 264 336	2 383,84
Consommation de l'exercice en provenance de tiers	1 506 666	54 384	1 452 282	2 670,40
604 Achats d'Études et prestations de service	35 356	41 800	(6 444)	-15,42
6049 Achats etudes prestations développement	671 913		671 913	
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 376	2 019	(643)	-31,85
6064 Fournitures administratives	42		42	
611 Sous-traitance générale	695 914		695 914	
6132 Locations immobilières	5 290	3 627	1 663	45,85
6155 Sur biens mobiliers		832	(832)	-100,00
6161 Multirisques	193	50	143	286,52
6162 RC PRO	2 448		2 448	
61638 Assurance - Transport sur autres biens		169	(169)	-100,00
6181 Documentation générale	890		890	
6222 Commissions et courtages sur ventes	1 250		1 250	
6226 Honoraires	4 400	3 300	1 100	33,33
6227 Frais d'actes et de contentieux	454	118	336	283,70
6228 Honoraires divers	21 525		21 525	
6231 Annonces et insertions	1 104		1 104	
6251 Voyages et déplacements	6 642	635	6 007	946,13
6256 Missions	3 684		3 684	
6257 Réceptions	7 958	390	7 568	1 941,17
6262 Frais postaux	295		295	
6278 Autres frais et commissions sur prestations de services	5 149	444	4 705	1 059,35
6281 Concours divers (cotisations,...)		1 000	(1 000)	-100,00
6284 Frais de recrutement de personnel	40 782		40 782	
Valeur ajoutée	852 657	40 603	812 054	2 000,00
Impôts, taxes et versements assimilés	250		250	
63511 Contribution économique territoriale	250		250	
Charges de personnel	153 969	18 000	135 969	755,38
64101 Rém Direction	22 439		22 439	
64103 Rem adm gestion	12 289		12 289	
64109 Rémunération R&D	103 614		103 614	

Rubriques	01/01/2021 31/12/2021	20/02/2020 31/12/2020	Variation	
	12	10	Montant	%
6411 Salaires,appointements	(8)		(8)	
6412 Congés payés	8 441		8 441	
6413 Primes et gratifications	(12 000)	12 000	(24 000)	-200,00
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 342		1 342	
6451 Cotisations à l'URSSAF	(6 000)	6 000	(12 000)	-200,00
64511 cot direction	290		290	
64513 cot urssaf adm & gestion	1 261		1 261	
64519 Cot urssaf R&D	1 965		1 965	
6453 Cotisations aux caisses de retraites	1 595		1 595	
64531 cot retraite Direction	1 556		1 556	
64533 cot retraite adm & gestion	774		774	
64539 Cot retraite R&D	6 155		6 155	
64541 Cot assedic direction	8		8	
64543 Cot assedic adm & gestion	387		387	
64549 Cot assedic R&D	4 389		4 389	
64581 Cot autres organismes Direction	571		571	
64583 cot autres orga adm & Gestion	582		582	
64589 cot autres organismes R&D	4 319		4 319	
Exedent brut d'exploitation / Insufisance d'exploitation	698 438	22 603	675 835	2 990,07
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 936	9 758	(5 823)	-59,67
68112 Immobilisations corporelles	3 936	758	3 177	418,93
6815 Dotations aux provisions d'exploitation		9 000	(9 000)	-100,00
Autres charges	18 111	8 048	10 062	125,03
651 Redevances pour concessions,brevets,licences,marques	2 698		2 698	
6511 Redevances pour concessions,brevets,licences,marques		8 048	(8 048)	-100,00
6544 Créances des exercices antérieurs	15 500		15 500	
658 Charges diverses de gestion courante	(87)		(87)	
Résultat d'exploitation	676 391	4 796	671 595	14 003,36
Produits financiers	945		945	
756 Gains de change sur créances et dettes commerciales	945		945	
Charges financières	588		588	195 930,00
656 Pertes de change sur créances et dettes commerciales	572		572	190 703,33
666 Pertes de change financières	16		16	
Résultat courant avant impôts	676 748	4 796	671 953	14 011,68
Produits exceptionnels	42		42	
78725 Amortissements dérogatoires	42		42	
Charges exceptionnelles	261	83	178	213,23
68725 Amortissements dérogatoires	261	83	178	213,23
Résultat exceptionnel	(219)	(83)	(136)	-163,23

Rubriques	01/01/2021 31/12/2021	20/02/2020 31/12/2020	Variation	
	12	10	Montant	%
Impôts sur les bénéfices	(41 486)	707	(42 193)	-5 967,89
6951 Impôts dus en France		707	(707)	-100,00
6991 Produit CIR -JEI	(41 486)		(41 486)	
Résultat de l'exercice	718 015	4 005	714 010	17 826,36
Produits des cessions d'éléments d'actif	945		945	
756 Gains de change sur créances et dettes commerciales	945		945	
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	572		572	190 703,33
656 Pertes de change sur créances et dettes commerciales	572		572	190 703,33
Résultat net sur cession	373	()	373	124 323,33

TABLEAUX DE FINANCEMENT

Variation du fonds de roulement

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Ressources			
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	718 015	4 005	17826%
+ Dotations aux amortissements et provisions	4 197	9 842	-57%
- Reprises sur charges calculées	42		
- Quote part subvention d'investissement virée au résultat			
+ ou – Résultat sur cession d'actifs immobilisés			
Capacité d'autofinancement	722 170	13 847	5115%
- Retrait de l'exploitant			
Capacité d'autofinancement net	722 170	13 847	5115%
+ Réductions rattachées à des participations			
+ Cessions d'éléments d'actifs immobilisés (- TVA reversée)			
+ Réductions des immobilisations financières			
+ Augmentations du capital ou apports de l'exploitant	4 005	1 000	301%
+ Augmentations des dettes financières			
+ Subventions d'investissement reçues			
Total des ressources	726 176	14 847	4791%
Emplois			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	350 000		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	19 211	5 522	248%
Acquisitions d'immobilisations financières	353 453		
Total des investissements	722 664	5 522	130
Prélèvements sur capital – Dividendes			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Réduction de capital			
Remboursement dettes financières			
Total des emplois	722 664	5 522	12987%
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	3 512	9 325	-62%

Origine de la variation de trésorerie

Rubriques	N	N-1	Variation
Actif circulant			
Stocks et produits en cours (Montant Brut)			
Clients et comptes rattachés (Montant Brut)	548 061	33 400	1541%
Autres créances (Montant brut)	135 417	9 635	1305%
Dettes (Hors emprunts et concours bancaires)			
Fournisseurs	313 042	51 300	510%
Fournisseurs d'immobilisations			
Autres dettes (Y compris intérêts courus sur emprunts)	608 827	23 167	2528%
Besoin en fonds de roulement	(238 392)	(31 432)	658%
Fonds de roulement	(168)	9 325	-102%
TRÉSORERIE	238 224	40 757	484%

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

CAF

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Excédent brut d'exploitation	698 438	22 603	675 835
+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation			
- Autres charges d'exploitation	18 111	8 048	10 062
+ Quote-part de résultat sur opération en commun			
+ Produits financiers	945		945
- Charges financières	588	0	588
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	(41 486)	707	(42 193)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	722 170	13 847	708 323

EMPLOIS ET RESSOURCES

Emplois			Ressources		
Rubriques	31/12/2021	31/12/2020	Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Acquisition d'éléments actifs immobilisés :			Capacités d'autofinancement de l'exercice	722 170	13 847
- Immobilisations incorporelles	350 000		Réduction rattachée à des participations		
- Immobilisations corporelles	19 211	5 522	Cessions d'éléments d'actifs immobilisés		
- Immobilisations financières	353 453		Réduction des immobilisations financières		
Prélèvements sur capital - Dividendes			Augmentation des capitaux propres	4 005	1 000
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Augmentation dettes financières		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)			Subventions d'investissement reçues		
Remboursement dettes financières					
Total des emplois	722 664	5 522	Total des ressources	726 176	14 847
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				3 512	9 325

RATIOS

Ratios de gestion

Rubriques	2021	2020	Variation
Frais financiers			
Chiffre d'affaires HT	2 009 323	94 987	

IMPORTANCE DES FRAIS FINANCIERS

La valeur de ce ratio permet d'apprécier la situation financière de l'entreprise

Rubriques	2021	2020	Variation
Frais financiers			
Excédent Brut d'Exploitation	698 438	22 603	

PART DE FRAIS FINANCIERS / RESULTAT

Ce ratio permet d'apprécier la capacité d'une entreprise à faire face à ses frais financiers.

Ratios de structure financière

Rubriques	2021	2020	Variation
Total actif net	1 645 193	86 880	
Endettement total	921 870	81 791	
SOLVABILITE GLOBALE	178	106	72,24

Ce ratio met en évidence le risque que la structure financière fait courir aux prêteurs.

Rubriques	2021	2020	Variation
Endettement total	921 870	81 791	
Fonds propres	723 323	5 089	
ENDETTEMENT	127	1 607	(1 479,87)

Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise vis à vis de ses créanciers.

Ratios de financement

Rubriques	2021	2020	Variation
Dotations aux amortissements	3 936	758	
Valeur ajoutée	852 657	40 603	
AUTONOMIE FINANCIERE	0	2	(1,41)

Ce ratio mesure la part des investissements dans la valeur ajoutée.

Rubriques	2021	2020	Variation
Marge brute d'autofinancement	721 951	13 764	
Fonds propres	723 323	5 089	
AUTOFINANCEMENT	100	270	(170,67)

Ce ratio indique les possibilités pour l'entreprise d'autofinancer sa croissance.

Ratios de la rentabilité financière

Rubriques	2021	2020	Variation
Résultat net	718 015	4 005	
Capitaux propres	723 323	5 089	
RENTABILITE NETTE DES CAPITAUX PROPRES	99	79	20,55

Ce ratio mesure la rémunération globale des capitaux propres.

Rubriques	2021	2020	Variation
Capacité d'autofinancement	722 170	13 847	
Capitaux propres	723 323	5 089	
FLUX DE FONDS DEGAGES PAR LES CAPITAUX PROPRES	100	272	(172,28)

Ce ratio permet d'apprécier l'aptitude à dégager des ressources.

Ratios de mesure de la rentabilité d'exploitation

Rubriques	2021	2020	Variation
Marge commerciale			
Chiffre d'affaires Hors Taxes	2 009 323,09	94 987,00	
TAUX DE MARGE COMMERCIALE (Activité négoce)			

Ce ratio permet d'apprécier la stratégie commerciale de l'entreprise ainsi que l'influence des contraintes du marché et de la politique des prix de vente.

Rubriques	2021	2020	Variation
Valeur ajoutée	852 656,71	40 602,66	
Chiffre d'affaires Hors Taxes	2 009 323,09	94 987,00	
TAUX DE VALEUR AJOUTEE	42	43	(0,31)

C'est l'instrument de mesure du degré d'intégration d'une entreprise.

Rubriques	2021	2020	Variation
-----------	------	------	-----------

Excédent brut d'exploitation	698 438,03	22 602,66	
Chiffre d'affaires Hors Taxes	2 009 323,09	94 987,00	
TAUX D'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	35	24	10,96

Ce ratio mesure le niveau relatif du résultat.

Ratios de liquidité

Rubriques	N	N-1	Variation
Chiffre d'affaires Hors Taxes	2 009 323	94 987	
Actif immobilisé brut	728 186	5 522	
ROTATION DE L'ACTIF IMMOBILISE	276	1 720	(1 444,17)

Ce ratio permet de mesurer le chiffre d'affaires par rapport aux immobilisations brutes.

Rubriques	N	N-1	Variation
Chiffre d'affaires Hors Taxes	2 009 323	94 987	
Capitaux propres	723 323	5 089	
ROTATION DES CAPITAUX PROPRES	278	1 867	(1 588,85)

Ce ratio permet de mesurer le chiffre d'affaires par rapport aux capitaux propres.

RESULTATS SUR LES 5 DERNIERS EXERCICES

Rubriques	2021	2020	2019	2018	2017
Capital en fin d'exercice					
Capital Social	1 000	1 000			
Actions Ordinaires					
Actions prioritaires existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conv. Obligation					
Par droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 009 323	94 987			
Résultat avant impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	759 501	(707)			
Impôts sur les bénéfices	(41 486)	3 298			
Participation salariés					
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	718 015	4 005			
Résultat distribué					
Résultat par actions (en euros)					
Résultat après impôts, participation et avant dot. aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende par action					
Résultat par actions (en euros)					
Effectif moyen des salariés employés					
Montant de la masse salariale	134 776	12 000			
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale ...)	19 193	6 000			

ACTIF REALISABLE & DISPONIBLE PASSIF EXIGIBLE

Actif réalisable et disponible



Rubrique	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé		
Autres participations		
Créances rattachées à participations		
Autres titres immobilisés	343 193	
Prêts		
Autres immobilisations financières	10 260	
Avances, acomptes versés sur commandes	12 312	
Créances clients et comptes rattachés	548 061	24 400
Autres créances	118 401	9 635
Capital souscrit et appelé, non versé		
Sous - total	1 032 226	34 035
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	238 224	48 081
TOTAL	1 270 450	82 116

Passif exigible

Rubrique	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	58 182	7 324
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 042	51 300
Dettes fiscales et sociales	148 630	23 167
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	343 193	
TOTAL	863 047	81 791

LIASSE FISCALE

2022

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>		Formulaire à déposer en double exemplaire		N° 2065-SD 2022  N° 11084*23 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS SYNAPS LE GOFF Florian			4 Rue de la République 69001 LYON 1ER ARRONDISSEMENT Mél : florian@synaps.io		
SIRET 8 8 2 0 1 9 1 1 0 0 0 2 3			Ancienne adresse en cas de changement:		
Adresse du principal établissement:					
4 Rue DE LA REPUBLIQUE 69001 LYON 1ER ARRONDISSEMENT					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Programmation informatique		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal			0 Déficit		
Bénéfice imposable à 15 %		0		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies</i> A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
			Nom/Adresse		
			N°		
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
			Nom/Adresse		
			N°		
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé	
				EBP OPEN LINE	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
			SAS KTBORG 41 C Ave Roger Salengro 69120 Vaulx en Velin		
Tél:			Tél: 0674315639		
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Identité du déclarant:		
			Date: 30/04/2022 Lieu: LYON		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire: M LE GOFF Florian Président		
			Signature :		
Examen de conformité fiscale (ECF)		prestataire :			

EBP Informatique 2022

2022

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : SYNAPS

		Exercice N Net	Exercice N -1 Net							
ACTIF										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles									
	<table border="0"> <tr> <td rowspan="2" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td>Fonds commercial</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>350 000</td> <td></td> </tr> </table>	}	Fonds commercial			Autres	350 000			
	}		Fonds commercial							
		Autres	350 000							
Immobilisations corporelles	20 039	4 764								
Immobilisations financières	353 453									
Total I		723 491	4 764							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production								
		Marchandises								
	Avances et acomptes versés sur commandes	12 312								
	Créances	} Clients et comptes rattachés	548 061	24 400						
			Autres	118 401	9 635					
	Valeurs mobilières de placement									
	Disponibilités	238 224	48 081							
Charges constatées d'avance	4 704									
Total II		921 701	82 116							
Total général (I + II)		1 645 193	86 880							
PASSIF										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	1 000	1 000							
	Écarts de réévaluation									
	Réserve légale	100								
	Réserves réglementées									
	Autres réserves	3 905								
	Report à nouveau									
	Résultat de l'exercice	718 015	4 005							
	Provisions réglementées	303	83							
Total I		723 323	5 089							
Provisions pour risques et charges										
Total II										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		7 324							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									
	Fournisseurs et comptes rattachés	313 042	51 300							
	Autres dettes	608 827	23 167							
Produits constatés d'avance										
Total III		921 870	81 791							
Total général (I + II + III)		1 645 193	86 880							

2022

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉS DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS SYNAPS		Néant <input type="checkbox"/> *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						31 12 2021		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218	2 009 323	
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *				224	350 000		
	Subventions d'exploitations reçues				226			
	Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		2 359 323		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stocks (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240				
	Autres charges externes * :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)		242		1 506 666		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243	250	244	250	
	Rémunérations du personnel *			250		134 776		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		19 193		
	Dotations aux amortissements *			254		3 936		
	Dotations aux provisions			256				
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	18 111		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)				264		1 682 932		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270		676 391		
Produits financiers (III)	280	945		294		588		
Charges financières (V)				290		42		
Produits exceptionnels (IV)				300		261		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347					
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306		(41 486)		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310		718 015		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	718 015	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies et octies A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44 sexies A)	989				
ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44 quindécies)	138				
Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991	Investissements outre-mer	344				
ZFANG (44 quaterdecies)		345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
BUD (44 sexdecies)		992						
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	718 015
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352		354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370		372		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

ERP Informatique 2022

2022

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

N° 2033-B

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : SYNAPS

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens services	2 009 323	94 987
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée	350 000	
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	2 359 323	94 987
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	1 506 666	54 384
	Impôts, taxes et versements assimilés	250	
	Rémunérations du personnel	134 776	12 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	19 193	6 000
	Dotations aux amortissements	3 936	758
	Dotations aux provisions		9 000
	Autres charges	18 111	8 048
	Total des charges d'exploitation (II)	1 682 932	90 191

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		676 391	4 796
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	945	
	Produits exceptionnels (IV)	42	
	Charges financières (V)	588	
	Charges exceptionnelles (VI)	261	83
	Impôts sur les bénéfices (VII)	(41 486)	707
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		718 015	4 005

③

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410		412	350 000	414		416	350 000	416	350 000		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	5 522	472	19 211	474		476	24 733	476	24 733		
Immobilisations financières		480		482	353 453	484		486	353 453	486	353 453		
TOTAL		490	5 522	492	722 664	494		496	728 186	496	728 186		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial				495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains			510		512		514		516			
	Constructions			520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers			540		542		544		546			
	Matériel de transport			550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles			560	758	562	3 936	564		566	4 694		
TOTAL				570	758	572	3 936	574		576	4 694		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Total	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL						596	585	597	599				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

ERP Informatique 2022

2022

DGFIP N° 2033-D-SD 2022

④ RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SYNAPS		Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600 83	602 261	604 42	606 303
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur comptes clients	650 9 000	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680 9 083	682 261	684 42	686 303
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683			
Autres Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4		
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter		
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		860			
Total des déficits restant à reporter		870			
IV DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325	381
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	380
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	4 467
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	40 635
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

EBP Informatique 2022

2022

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SYNAPS		Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021		Données en nombre de mois <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2
1	2						
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376	3.20		
Dont apprentis				657			
Dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	2 009 323		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106	2 009 323		
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	350 000		
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144	350 000		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	1 501 376		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	5 290		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	18 111		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152	1 524 777		
IV – Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	834 546		
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117	834 546		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	<input checked="" type="checkbox"/>				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	2 009 323	Effectifs au sens de la CVAE *	023 3.20		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026					
Période de référence	024	016					
Date de cessation							

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

 1 2 (1)

Néant

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 1	SIREN	8 8 2 0 1 9 1 1 0
Dénomination de l'entreprise	SYNAPS		
Adresse (voie)	4 Rue DE LA REPUBLIQUE		
Code postal	6 9 0 0 1	Ville	LYON 1ER ARRONDISSEMENT
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
		5	100000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	LE GOFF	Prénom(s)	Florian
Nom marital		% de détention	30.00	Nb de parts ou actions	30000
Naissance : Date	14/06/1990	N° Département	95000	Commune	PONTOISE
				Pays	FR
Adresse : N°	13	Voie	rue René CASSIN		
Code postal	69740	Commune	GENAS	Pays	FR

Tire (2)	M	Nom patronymique	LASMI	Prénom(s)	Riwan
Nom marital		% de détention	30.00	Nb de parts ou actions	30000
Naissance : Date	08/06/1998	N° Département	69150	Commune	DECINES CHARPIEU
				Pays	FR
Adresse : N°	6	Voie	allée Stendhal		
Code postal	69150	Commune	DECINES CHARPIEU	Pays	FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EBP Informatique 2022

Composition du capital social

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Extension 2

Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)	<input type="text" value="M"/>	Nom patronymique	<input type="text" value="HAMADOU"/>	Prénom(s)	<input type="text" value="Kyllian"/>
	Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text" value="17.50"/>	Nb de parts ou actions
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="17500"/>	<input type="text"/>
Naissance :	Date	<input type="text" value="17/06/1997"/>	N° Département	<input type="text" value="69150"/>	Commune
		<input type="text" value="DECINES CHARPIEU"/>		<input type="text" value="FR"/>	
Adresse :	N°	<input type="text" value="25"/>	Voie	<input type="text" value="Leonard Court Clanbrassil stre"/>	
	Code Postal	<input type="text" value="99999"/>	Commune	<input type="text" value="DUBLIN 8"/>	Pays
		<input type="text"/>		<input type="text" value="IE"/>	
Titre (2)	<input type="text" value="M"/>	Nom patronymique	<input type="text" value="BERTHIER"/>	Prénom(s)	<input type="text" value="Florian"/>
	Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text" value="17.50"/>	Nb de parts ou actions
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="17500"/>	<input type="text"/>
Naissance :	Date	<input type="text" value="04/09/1998"/>	N° Département	<input type="text" value="69003"/>	Commune
		<input type="text" value="LYON 3EME ARRONDI"/>		<input type="text" value="FR"/>	
Adresse :	N°	<input type="text" value="20"/>	Voie	<input type="text" value="Sauls Court Caws Lane Sevema P"/>	
	Code Postal	<input type="text" value="99999"/>	Commune	<input type="text" value="DUBLIN 2"/>	Pays
		<input type="text"/>		<input type="text" value="IE"/>	
Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
	Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Naissance :	Date	<input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune
		<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse :	N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays
		<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
	Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Naissance :	Date	<input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune
		<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse :	N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays
		<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
	Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Naissance :	Date	<input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune
		<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse :	N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays
		<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
	Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Naissance :	Date	<input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune
		<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse :	N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays
		<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 1	SIREN	8 8 2 0 1 9 1 1 0
Dénomination de l'entreprise	SYNAPS		
Adresse (voie)	4 Rue DE LA REPUBLIQUE		
Code postal	6 9 0 0 1	Ville	LYON 1ER ARRONDISSEMENT
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :		905	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2022

2022



RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

2069RCI

 Néant
 PME au sens communautaire
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé

--

 Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI (COMPLÉMENT)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant
CIR	41 486
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (UTILISATION DE LA VALEUR AUT « AUTRES CRÉDITS D'IMPÔTS)

--

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

IV – MECENAT – LISTE DES BÉNÉFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire n° SIREN ou RNA et nom et adresse	Intermédiaire n° SIREN ou RNA et nom et adresse	Valeur de la contrepartie

CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE

2022
N° 2069-A-SD
Dépenses engagées
au titre de 2021



N° 11081*24
(article 244 quater B du CGI)

Rappel : Les déclarations 2069-A-SD, 2069-A-1-SD et 2069-A-2-SD sont obligatoirement télé-déclarées depuis le 1^{er} janvier 2020 en utilisant la procédure EDI-TDFC. Pour plus d'information sur la télé-déclaration, veuillez consulter le portail fiscal www.impots.gouv.fr, rubrique « Professionnels ». Dans ces conditions, il n'est plus nécessaire d'adresser une copie au ministère chargé de la recherche, les données lui étant directement transmises.

Le modèle de dossier justificatif du CIR est à la disposition des entreprises sur le [site du ministère chargé de la recherche](http://site.du.ministere.charge.de.la.recherche). Ce dossier est à remplir chaque année par les entreprises pour justifier leur déclaration.

Exercice ouvert le ¹	0	1	0	1	2	0	2	1	Clos le	3	1	1	2	2	0	2	1
---------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---------	---	---	---	---	---	---	---	---

Cachet du Service	Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise 8 8 2 0 1 9 1 1 0	Code NACE -----	-----
	SAS SYNAPS 4 Rue DE LA REPUBLIQUE 69001 LYON 1ER ARRONDISSEMENT	(ancienne adresse en cas de changement)	Activités (cf. notice)	6201Z

● Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)*	CX	
N° SIREN de la société mère		
Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée,	DX	
Montant du crédit d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)		
Entreprises ayant engagé pour la 1ère fois des dépenses de recherche en 2021*	AZ	<input checked="" type="checkbox"/>

● Entreprises nouvelles créées en 2021*	BZ	<input type="checkbox"/>	Préciser la date de début d'activité (cf. notice)					
● PME au sens communautaire*	KZ	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf. notice)					
● Chiffre d'affaires HT	DZ	<input type="checkbox"/>						
● Nombre de salariés	CZ	<input type="checkbox"/>	● Nombre de chercheurs et techniciens	EZ	<input type="checkbox"/>	● Nombre de « jeunes docteurs » (si dépenses déclarées ligne I-5)	FZ	<input type="checkbox"/>
● Sociétés de personnes n'ayant pas opté pour l'IS*	IZ	<input type="checkbox"/>	● Société bénéficiant du régime des JEI (article 44 sexies A du CGI)*		GZ	<input checked="" type="checkbox"/>		

* Cocher la case correspondante

I - DÉPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2021	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1	
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2	
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses lignes 4 et 5)	3	69 198
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4	
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt-quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5	
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) : (ligne 1 × 75 %) + [(ligne 3 + ligne 4) × 43 %] + ligne 5	6	29 755
Montant total des dépenses de fonctionnement : (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)	7	98 953
Frais de prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8	
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10	

¹ Le crédit d'impôt est calculé par référence aux dépenses exposées au cours de l'année civile. En cas de clôture d'exercice en cours d'année, le montant du crédit d'impôt est calculé en prenant en compte les dépenses éligibles exposées au titre de l'année d'ouverture de l'exercice.

SAS SYNAPS

2022

Dépenses liées à la normalisation (<i>à indiquer pour la moitié de leur montant cf. notice</i>)	11	
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale (COV) dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12	
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13	
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise (ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)	14	98 953
DÉPENSES DE SOUS-TRAITANCE² <i>(joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-2-SD)</i>	ANNÉE CIVILE 2021	
ORGANISMES PUBLICS		
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux ³ , aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale ⁴ , avec un lien de dépendance :	15a	
en France :		
à l'étranger ⁵ :	15b	
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux ³ , aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale ⁴ , sans lien de dépendance (indiquer le double du montant)	16a	
en France :		
à l'étranger ⁵ :	16b	
Total des opérations confiées aux organismes de recherche publics mentionnés aux lignes 15a à 16b : (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)	17	
ORGANISMES PRIVÉS		
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés avec un lien de dépendance	18a	
en France :		
à l'étranger ⁵ :	18b	
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés sans lien de dépendance	19a	
en France :		
à l'étranger ⁵ :	19b	
Total des opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés : (ligne 18a + ligne 18b + ligne 19a + ligne 19b)	20	
Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés <i>Si ligne 20 inférieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le montant indiqué ligne 20</i> <i>Si ligne 20 supérieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le résultat du calcul précité</i>	21	
TOTAL DES DÉPENSES DE SOUS-TRAITANCE		
Total des opérations de sous-traitance : (ligne 17 + ligne 21)	22	

² Conformément à l'article 132 de la loi de finances pour 2020, les opérations de sous-traitance doivent être réalisées par des organismes publics éligibles ou des organismes privés agréés et le doublement d'assiette pour la sous-traitance publique est réservé à la part des dépenses afférentes aux opérations effectivement réalisées par les organismes publics éligibles.

³ Associations ayant pour fondateur et membre un organisme de recherche public ou un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master ; sociétés de capitaux dont le capital ou les droits de vote sont détenus pour plus de 50 % par un organisme de recherche public ou un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master. Se reporter à la notice pour connaître l'ensemble des conditions d'éligibilité.

⁴ La prise en compte des opérations confiées à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale dans le calcul du crédit d'impôt ne s'applique qu'aux sommes venant en déduction de l'impôt dû (article 103 de la loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

⁵ Les prestataires publics ou privés peuvent être implantés en France, dans un État membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (UE, Norvège, Islande et Liechtenstein).

SAS SYNAPS

2022

Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes avec un lien de dépendance : <i>Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b (dans la limite du montant figurant ligne 22) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant en ligne 23</i> <i>Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € en ligne 23</i> <i>Pour la somme des lignes 18a et 18b, son montant ne doit pas excéder la limite du montant figurant ligne 21</i>	23	
Montant plafonné des opérations de sous-traitance confiées à des organismes sans lien de dépendance <i>(ligne 16a + ligne 16b + ligne 19a + ligne 19b à prendre en compte dans la limite du montant suivant : (ligne 22 - ligne 23))</i>	24	
Plafonnement général des dépenses de sous-traitance - <i>Sont complétées les seules lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b (lignes 19a, b et 16a, b non complétées) : reporter 2 000 000 € ligne 25</i> - <i>Sont complétées (les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a ou 19b)(lignes 16a, b non complétées) : reporter 10 000 000 € ligne 25</i> - <i>Sont complétées [(les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a et/ou 19b)] + (lignes 16a et/ou 16b) : reporter [10 000 000 € + (ligne 16a + ligne 16b dans la limite de 2 000 000 €)] ligne 25</i>	25	
Montant total des dépenses de sous-traitance après plafonnements <i>Si la somme des lignes 23 et 24 n'excède pas la ligne 25 : reporter cette somme à la ligne 26</i> <i>Si la somme des lignes 23 et 24 est supérieure à ligne 25 : reporter le montant indiqué ligne 25 à la ligne 26</i>	26	

MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE	ANNÉE CIVILE 2021	
Montant des dépenses de recherche (ligne 14 + ligne 26)	27	98 953
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁶	28a	
Pour les sous-traitants, le montant des dépenses exposées pour la réalisation des opérations de recherche pour le compte de tiers	28b	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁷	29	
Montant des remboursements de subventions publiques ⁸	30	
Montant net total des dépenses de recherche (ligne 27 - ligne 28a - ligne 28b - ligne 29 + ligne 30)	31a	98 953
Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	31b	

II - DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2021	
Frais de collection	32	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 €	33	
Total des dépenses de collection (ligne 32 + ligne 33)	34	
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁶	35	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁷	36	
Montant des remboursements de subventions publiques ⁸	37	
Montant net total des dépenses de collection (ligne 34 - ligne 35 - ligne 36 + ligne 37)	38a	
Dont montant net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM	38b	

MONTANT NET TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION (ligne 31a + ligne 38a)	39a	98 953
Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 31b + ligne 38b)	39b	

III - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION
A. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a N'EXCÈDENT PAS 100 000 000 €

⁶ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

⁷ Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice).

⁸ Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

SAS SYNAPS

2022

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche (report de la ligne 31a)	40a	98 953
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 31b)	40b	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 40a - ligne 40b) × 30 % + ligne 40b × 50 %] ⁹	41	29 686
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	42	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 41 + ligne 42)	43a	29 686
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	43b	
DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 38a)	44a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 38b)	44b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement [(ligne 44a - ligne 44b) × 30 % + ligne 44b × 50 %] ⁹	45	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	46	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement des aides (ligne 45 + ligne 46)	47a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM avant plafonnement	47b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	48	
Montant cumulé (ligne 47a + ligne 48)	49	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : Si le montant ligne 48 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 50a Si le montant ligne 49 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 50a le montant déterminé ligne 47a Si le montant ligne 49 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 50a est égal à (200 000 € - montant ligne 48)	50a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM après plafonnement	50b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 43a + ligne 50a)	51a	29 686
Dont montant total du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 43b + ligne 50b)	51b	

B. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a SONT SUPÉRIEURES À 100 000 000 €

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche limité à 100 000 000 € (montant indiqué ligne 31a dans la limite de 100 000 000 €)	52a	
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 31b dans la limite de 100 000 000 €)	52b	
Montant du crédit d'impôt relatif aux dépenses de recherche [(ligne 52a - ligne 52b) × 30 % + ligne 52b × 50 %] ⁹	53	
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à 100 000 000 € (ligne 31a - 100 000 000 €)	54	
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à 100 000 000 € (ligne 54 × 5 %)	55	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 53 + ligne 55)	56	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	57	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 56 + ligne 57)	58a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	58b	
DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection (report du montant porté ligne 38a)	59a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 38b)	59b	
Plafond disponible (100 000 000 € - ligne 52a)	60	

⁹ Ce taux est de 50 % pour les dépenses exposées à compter du 1^{er} janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer

SAS SYNAPS

2022

Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise [(Dépenses portées ligne 59a dans la limite de la ligne 60 - Dépenses portées ligne 59 b dans la limite de la ligne 60) x 30 % + (Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60) x 50 % ⁹	61	
Lorsque la part des dépenses de collection excède le plafond disponible [(ligne 59a - ligne 60)>0] le crédit d'impôt est égal à [(ligne 59a - ligne 60) x 5 %]	62	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement (ligne 61 + ligne 62)	63	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	64	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement des aides (ligne 63 + ligne 64)	65	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	66	
Montant cumulé (ligne 65 + ligne 66)	67	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : Si le montant ligne 66 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 68a Si le montant ligne 67 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 68a le montant déterminé ligne 65 Si le montant ligne 67 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 68a est égal à (200 000 € - montant ligne 66)	68a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM	68b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 58a + ligne 68a)	69a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 58b + ligne 68b)	69b	

IV - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES D'INNOVATION ENGAGÉES PAR LES PME AU SENS DU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2021	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	70	
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	71	41 260
Autres dépenses de fonctionnement [(ligne 70 x 75 %) + (ligne 71 x 43 %)]	72	17 742
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV), frais de dépôt de dessins et modèles	73	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale (COV), dessins et modèles	74	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	75	
Montant total des dépenses d'innovation réalisées par l'entreprise (ligne 70 + ligne 71 + ligne 72 + ligne 73 + ligne 74 + ligne 75)	76	59 002
Total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 76 dans la limite de 400 000 €)	77	59 002
Montant des subventions publiques remboursables ou non ¹⁰	78	
Pour les sous-traitants, montant des sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiés	79	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ¹¹	80	
Montant des remboursements de subventions publiques ¹²	81	
Montant net des dépenses d'innovation (ligne 77 - ligne 78 - ligne 79 - ligne 80 + ligne 81)	82a	59 002
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un DOM	82b	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les micro et petites entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	82c	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les moyennes entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	82d	

¹⁰ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

¹¹ Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice).

¹² Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

SYNAPS SAS

SAS au capital de 1 000 Euros

Siège social : **4 Rue DE LA REPUBLIQUE**

69001 LYON 1ER ARRONDISSEMENT

RCS LYON : 882 019 110

PV d'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30/06/2022

Affectation du Résultat

Le trente juin deux mille vingt-deux et à 20 h les associés se sont réunis en Assemblée Générale Mixte sur convocation de son Président.

Après avoir entendu le rapport du président en exposant les motifs, les associés décident :

Article 1 : D'approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Article 2 : De donner quitus au Président pour sa gestion

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Article 3 : Arrête le bénéfice de l'exercice à 718 015 € après impôt sur les sociétés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Article 4 : Décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Affectation aux autres réserves pour 718 015 €

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Article 5 : tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait des présentes aux fins d'effectuer les formalités requises par les textes de lois.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Fait à Lyon, le 30/06/2022,

Le Président



Florian LE GOFF